

Badminton



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

PRINCIPE DE LA RONDE SUISSE

But de la Ronde Suisse :

Tous les joueurs jouent le même nombre de matchs et contre d'autres joueurs du même niveau que lui dans la catégorie SIMPLE HOMME ou SIMPLE DAME (un gagnant rencontrera un perdant et un perdant rencontrera un perdant du tour précédent).

Principe de la Ronde Suisse :

Les joueurs qui gagnent reçoivent un point, ceux qui font match nul reçoivent un demi-point et les perdants ne reçoivent aucun point.

Qu'ils gagnent, perdent ou fassent match nul, tous les joueurs poursuivent le tournoi au tour suivant où les gagnants seront opposés aux gagnants, les perdants aux perdants et ainsi de suite.

Au cours des tours suivants, les joueurs affrontent des adversaires qui comptent le même nombre de points (ou à peu près). Au cours d'un même tournoi, aucun joueur ne rencontre deux fois le même adversaire.

1^{er} tour : tirage au sort intégral pour le 1^{er} Match

On obtient des joueurs qui ont perdu (0 point) et des joueurs qui ont gagné (1 point). S'il y a un nombre impair de joueurs, celui qui n'a pas joué ce 1^{er} tour marque 1 point.

2^{ème} tour : ceux qui ont 1 victoire se rencontrent et de même pour ceux qui n'en ont pas. S'il y a un nombre impair de joueurs, celui qui n'a pas joué ce 2^{ème} tour marque 1 point. Si on a un nombre impair de joueurs qui ont 1 victoire, un joueur avec 1 point devra jouer avec un joueur qui a 0 point.

3^{ème} tour : ceux qui ont 2 victoires se rencontrent, ceux qui en ont 1 jouent entre eux et ceux qui en ont 0 se rencontrent.

4^{ème} tour : il y a des joueurs avec 3, 2, 1 et 0 victoires. Pour chaque tour, un joueur qui a X victoire joue un autre joueur qui a X victoire aussi, sauf s'ils se sont déjà joués et sauf si le nombre de joueurs avec X victoires est impair.

X^{ème} tour : etc.

COMMISSION BADMINTON HANDISPORT

Directeur sportif : François JAMES •

2, rue Guyon de Guercheville – 14200 HEROUVILLE •

Tél. 06 87 56 63 19 • dtfbadminton@gmail.com • www.badminton-sourds.fr

Badminton



Handi Sport

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

Exemple pour 16 Joueurs :

1^e tour

0 victoire
16 joueurs

2^e tour

1 victoire
8 joueurs

0 victoire
8 joueurs

3^e tour

2 victoires
4 joueurs

1 victoire
8 joueurs

0 victoire
4 joueurs

4^e tour

3 victoires
2 joueurs

2 victoires
6 joueurs

1 victoire
6 joueurs

0 victoire
2 joueurs

5^e tour

4 victoires
1 joueur

3 victoires
4 joueurs

2 victoires
6 joueurs

1 victoire
4 joueurs

0 victoire
1 joueur

Classement :

A la fin de la journée de chaque rencontre Ronde Suisse Régional
(3 journées Octobre-Novembre-Décembre) ,

le nombre de points par match gagnés sera enregistré dans un tableau par la C.F.S.Bad qui
totalisera le nombre de points

Lors de la Coupe de France, tous les participants à la Ronde Suisse pourront participer à
cette dernière journée de la Ronde Suisse.

En fin de journée, la C.F.S.Bad comptabilisera le Classement Général de chacun des joueurs
et récompensera la personne :

1 Champion Ronde Suisse SIMPLE HOMME

1 Champion Ronde Suisse SIMPLE DAME

COMMISSION BADMINTON HANDISPORT

Directeur sportif : François JAMES •

2, rue Guyon de Guercheville – 14200 HEROUVILLE •

Tél. 06 87 56 63 19 • dtfbadminton@gmail.com • www.badminton-sourds.fr